

EUROPE

AGENCE INTERNATIONALE
D'INFORMATION POUR LA PRESSE
Société Anonyme fondée le 2 décembre 1952

Président Administrateur-Délégué: Lodovico RICCARDI
Directeur Général: Emanuele GAZZO

LUXEMBOURG - BRUXELLES



SIÈGE SOCIAL ET SERVICE ABONNEMENTS
LUXEMBOURG - 32 RUE PHILIPPE II
TÉLÉPHONE 200.32 - TÉLEX 3431 - BOITE POSTALE 428

DIRECTION ET RÉDACTION
1030 BRUXELLES 10, Bd SAINT-LAZARE
TÉL. (02) 219.02.56 - TÉLEX 21108 - EUROPE B

BUREAU DE PARIS - 5, RUE DU HELDER (9^e)
Tél. 247.13.41 Téléc 28471

N° 4182 (n.s.)

Samedi

12 octobre '85

33^{ème} année

BULLETIN
QUOTIDIEN

La reproduction ou diffusion, même partielle, du présent bulletin, est strictement interdite, sauf accord préalable.

+++ Me OLIVIER GAST & Me HELENE DOUET : Le Guide de la Franchise Internationale. Editions Gast & Douet (8, rue Copernic, F-75016 Paris), 88 pages, prix : 535 FF.

Ce guide a été rédigé par Maître Olivier Gast et Maître Hélène Douet, avocats à la Cour de Paris. Me Gast est par ailleurs Président de l'Université Européenne de la Franchise et de la Commission "Franchising" de l'Union Internationale des Avocats. L'ouvrage passe en revue la situation légale et fiscale du système de la franchise dans quinze pays : huit pays européens (Belgique, Pays-Bas, Angleterre, Suède, RFA, Suisse, Italie, Espagne) ainsi que les Etats-Unis, le Canada, le Brésil, le Mexique, l'Afrique du Sud, le Japon et Taiwan. Une vingtaine de pages sont consacrées aux Etats-Unis, y compris un aperçu général de la loi américaine dite "full disclosure". L'ouvrage reproduit également le Code de Déontologie de la Fédération Française du Franchising, qui a une valeur de référence et non force obligatoire.

LE GUIDE DE LA FRANCHISE INTERNATIONALE

La franchise constitue un moyen de pénétration des marchés étrangers. Il s'agit en fait d'une cession de licence, non pas pour la fabrication d'un produit, mais pour sa commercialisation. Il y a donc une transmission d'un savoir-faire commercial avec une rémunération à double détente : a) une somme forfaitaire initiale ; b) un pourcentage d'entrée.

Quinze pays à la loupe. Le présent guide s'intéresse donc à la franchise dans quinze pays. Pour chaque pays, l'analyse porte tour à tour sur la position de la franchise, le mode d'implantation, le droit des marques, le droit fiscal, le droit contractuel-procédure, la fiscalité.

Appréciation. Ce guide est réalisé par deux avocats experts en la matière : M. Olivier Gast, avocat à la Cour et Mlle Hélène Drouet, avocat à la Cour. Résultat : les informations données ont surtout une coloration juridique et fiscale. Le guide de la franchise internationale par les avocats Olivier Gast et Hélène Douet. 90 pages. 15 pays étudiés. Prix franco : 559 F TTC.

fluri cité dans :

- Stores et fermetures ; oct 1985
- La revue du jouet ; juin 1985
- Le Commerce moderne : n°663 ; 15 décembre 1986.

LE TOUR DU MONDE DE LA FRANCHISE

M^e Olivier Gast, avocat spécialisé dans la franchise, vient de publier avec M^e Hélène Douet, une longue étude descriptive de la situation de la franchise dans la plupart des pays étrangers. L'idée est de favoriser l'exportation des franchiseurs français, notamment face au dynamisme des grandes marques américaines

qui dominent le marché. Mais l'ouvrage est coûteux (535 F) et ne dispense pas de l'intervention d'un solide conseiller sur place...

A noter : M^e Gast est également l'auteur d'une proposition de loi tendant à assurer un maximum de sécurité aux candidats à la franchise ; notamment en détaillant les informations que doit donner le franchiseur, et en obligeant celui-ci à prouver sa « crédibilité », soit à faire partie d'une société de caution mutuelle.

Défin : n° 17 ; avril 1985